

Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00			
 : 02.98.92.50.23	 : plonevez-porzay.bzh	 : mairie@plonevez-porzay.bzh	
Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay	ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin		02.98.16.14.00
Office du Tourisme	Lundi, mardi, mercredi et samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Dimanche de 9h45 à 12h30		02.98.92.53.57
Enedis	Dépannage - urgences 24h/24h		09.72.67.50.29
Eau potable	Véolia – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00		09.69.32.35.29
Assainissement	Saur – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00		02.77.62.40.09
Bibliothèque municipale	Mercredi et samedi de 10h à 12h ; vendredi de 16h30 à 18h30 & le dimanche de 10h30 à 12h		02.98.92.57.55
Relais Poste au « Bar Tabac le Porzay »	Du lundi au samedi de : 8h-12h et 14h-15h30 Fermé le jeudi		02.98.92.56.64
Vétérinaires	28 bis rue de la Presqu'île		02.98.92.50.24
Pharmacie du Porzay	1, allée du stade		02.98.92.50.34
Transport de malades assis 7 j/ 7	Mickael Péron		02.98.81.54.08
Ambulances - Services funéraires	Alain Jolec		02.98.81.27.28
Déchèterie	Du Lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h Fermée le mardi		02.98.92.57.58
Déchets de jardin	Cité Kermilliau		
Marché en plein-air	du 5 avril au 25 octobre – Place de l'Eglise		
MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE https://sisaduporzay.site-sante.fr/			
Médecins généralistes	Vincent Bauta Clément Cogneau Marion Paugam Marine Roque		02.29.20.21.00
Chirurgien urologue	Mardi matin Olivier Develay		02.98.53.55.87
Infirmières	Permanence dès 8h30	Anne-Laure Brusq-Hirrien Stéphanie Bideau	02.98.92.52.06
		Dominique Robyn Laurence Duchillier Sébastien Kerhascoët	02.98.92.55.34
Masseurs kinésithérapeutes		Eric Peuziat	02.98.92.53.13
		Julie Scordia Claire Le Ny Maria Magda Gherasim	02.56.06.29.29
Sage-femme	Vendredi matin Gaëlle Rouxel		02.29.20.21.00
Pédicure / Podologue	David Cavarec		02.98.92.59.19
Diététicienne - Nutritionniste	Séverine Doué		02.98.27.88.57
Ostéopathe	Florian Fauchart		06.30.90.87.89
Psychologue clinicienne	Pauline Udo		07.80.34.09.91
Psychologue	Diane Petit		07.59.53.41.06
Psychomotricienne	24, rue de la Presqu'île Grâce Antinao		06.28.65.13.19

INFORMATIONS COMMUNALES

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni en mairie le lundi 21 septembre 2026.

1. Emprunt pour l'acquisition d'un tracteur D2026-042

Il est proposé de financer l'acquisition du tracteur par un emprunt pour le montant hors taxe, reprise de l'ancien tracteur déduite, soit 71 500€.

Deux établissements bancaires ont été consultés. A l'unanimité, le Conseil décide de retenir l'offre du CMB pour un montant de 71 500€ sur une durée de 84 mois au taux de 3.95%.

2. Proposition d'acquisition du local Crédit Agricole

Le Crédit Agricole nous a informé de sa volonté de fermer son agence de Plonévez-Porzay le 14 septembre 2026. Une proposition d'acquisition a été adressée à la commune avant mise sur le marché du bien. Le prix de vente est en l'état de 130 000 €. Les frais sont estimés à 11 000€.

M. le Maire propose au Conseil d'acquérir ce bien, considérant sa position stratégique à l'entrée de la place du 19 mars et à proximité immédiate de la salle municipale.

Accord par 18 voix pour et une abstention.

3. Autorisation d'emprunt budget maison de santé

Par délibération du 5 juin 2026, le Conseil donnait délégation au Maire pour négocier un emprunt sur le budget maison de santé pour un montant maximum de 530 000€. Cette dernière a été utilisée pour contracter un emprunt court terme lié au décalage entre travaux et versement des subventions à hauteur de 280 000€. Il sera nécessaire de contracter un emprunt moyen/long terme afin de financer le reste à charge. Ce montant est actuellement estimé à 423 000€. Nous attendons une dernière décision d'attribution de subvention. M. le Maire demande donc de lui renouveler l'autorisation d'emprunt donnée le 5 juin pour un montant maximum de 500 000€.

Il précise que cet emprunt devra être déclenché, dans la mesure du possible et en tenant compte de durée de la phase de mobilisation retenue, pour que les premières annuités en remboursement du capital soient coordonnées avec la perception du nouveau loyer

Accord à l'unanimité.

4. Décision modificative en vue d'une clôture du budget annexe Roz Ar Ster

Afin de clôturer le budget annexe du lotissement de Roz Ar Ster et mandater les derniers travaux concernant l'éclairage public, il est nécessaire d'adopter une décision modificative à la section de fonctionnement. Compte tenu que tous les travaux ont été réalisés et que les lots ont tous été vendus, le budget annexe du lotissement de Roz Ar Ster n'a plus lieu d'être maintenu.

Il est précisé que toutes les opérations comptables et le versement du déficit de 29 953,99€ au budget principal de la commune seront réalisés au cours de l'exercice budgétaire 2026.

Accord à l'unanimité.

5. Décision modificative sur le budget principal

La décision modificative au budget Roz Ar Ster nécessite de modifier le budget principal. Une modification est également nécessaire afin de corriger les écritures d'amortissement et de modifier l'imputation d'une subvention versée en 2025. Section d'investissement : +13 767.07€ et section de fonctionnement : +14 565.40€.

Accord à l'unanimité.

6. Délibération portant désignation d'un représentant de la commune au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Considérant la candidature de Alain Pennober titulaire et Marie-Elisabeth Calvez suppléante.

Accord à l'unanimité

7. Tarifs périscolaires

Suite à la commission périscolaire du lundi 7 septembre 2026, il est proposé d'adopter la modification des tarifs périscolaires suivants à partir de l'année scolaire 2026 -2027.

Cantine : il est proposé de faire évoluer les tarifs en suivant l'inflation depuis la dernière délibération avec un arrondi à un chiffre après la virgule et de ne pas modifier la première tranche de QF qui entre dans le dispositif cantine à 1€.

Tranche de quotient familial (QF)	Tarifs en vigueur (délibération du 02/09/2024)	Nouveaux tarifs
QF < 599	1,00€	1,00€
600≤QF≤ 799	3,00€	3,10€
800≤QF≤999	3,10€	3,20€
1000≤QF≤1399	3,20€	3,30€
QF≥1400	3,30€	3,40€

Garderie périscolaire : il est proposé la modification des tarifs suivante.

Objet	Tarifs en vigueur	Nouveaux tarifs	Tarifs en vigueur	Nouveaux tarifs	Tarifs en vigueur	Nouveaux tarifs
	Garderie matin		Garderie soir		Garderie matin et soir	
QF < 599	1,00€	1,00€	1,50€	1,60€	2,50€	2,60€
600≤QF≤ 799	1,60€	1,70€	2,00€	2,10€	3,20€	3,30€
800≤QF≤999	1,70€	1,80€	2,10€	2,20€	3,30€	3,40€
1000≤QF≤1399	1,80€	1,90€	2,20€	2,30€	3,40€	3,50€
QF≥1400	1,90€	2,00€	2,30€	2,40€	3,50€	3,60€

Accord à l'unanimité.

8. Motion de soutien au projet de création d'un plateau d'imagerie médicale à Châteaulin

Le Conseil Municipal rappelle que l'accès aux soins constitue un enjeu majeur d'attractivité, de solidarité territoriale et d'égalité entre les citoyens. Le territoire de Châteaulin est aujourd'hui identifié par l'Agence Régionale de Santé Bretagne comme une zone blanche en imagerie médicale, ne disposant d'aucun plateau technique de proximité. Les habitants du bassin de vie, ainsi que ceux de la presqu'île de Crozon et du Centre-Finistère, sont contraints de parcourir des distances importantes pour accéder à un scanner, une IRM ou à certains examens de dépistage, notamment en matière de cancer du sein.

Le projet porté par le groupe RIM 29 Sud prévoit l'implantation à Châteaulin d'un plateau d'imagerie comprenant un scanner, des IRM, un mammographe, des équipements de radiologie conventionnelle et d'échographie. Cette implantation contribuerait à améliorer les délais d'accès aux examens, à renforcer les parcours de soins, à soutenir la maison de santé pluridisciplinaire et à conforter l'offre médicale de proximité sur l'ensemble du territoire.

A l'unanimité, le Conseil affirme son soutien au projet de création d'un plateau d'imagerie médicale à Châteaulin.

BIENTOT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT !

Qui ? Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire. A cette occasion, les jeunes seront inscrits sur les listes électorales. Où ? A la mairie de votre domicile. Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. A l'issue de votre enregistrement, une attestation vous sera remise. Elle est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

DÉCLARATION DE RUCHES

La déclaration des ruchers est obligatoire. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent donc obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce dès la 1ère ruche entre le 1er septembre et le 31 décembre de l'année en cours : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure - CERFA n° 13995*01.

JOURNÉE FRANCE SERVICES

Vous vous posez des questions sur l'intelligence artificielle ? Vous souhaitez découvrir ce qu'elle peut faire et comment l'utiliser au quotidien ? Participez à notre atelier IA et venez découvrir les usages, les limites et les bons réflexes à adopter avec les assistants IA. Lundi 5 octobre de 14h à 16h

Un atelier pour mieux comprendre l'IA, apprendre à bien formuler ses demandes et gagner en autonomie dans ses usages numériques.

France services Châteaulin, 33, quai Robert Alba - 02.98.16.14.20 (atelier gratuit, inscription obligatoire).

MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE

Vous êtes convié(e)s à une présentation de la santé communale offre de mutuelle santé (mise en place depuis 2019) concernant les retraités, chefs d'entreprise et personnes ne bénéficiant pas de mutuelle collective, le vendredi 9 octobre à 17h à la salle municipale.

PERMANENCE NUMÉRIQUE

Réservez un accompagnement individuel d'une durée de 45 minutes sur votre commune !

Contact : France services Châteaulin : 02.98.16.14.20 ou Christophe Gaschet : 06.75.24.88.56

- Prendre en main un ordinateur, un téléphone, une tablette ; utiliser des applications sur smartphone ou tablette ; naviguer sur internet ; créer et gérer mes contenus multimédia/numériques ; effectuer des achats en ligne ; effectuer mes démarches en ligne ... A Plonévez-Porzay, de 9h à 12h le mercredi 7 octobre.

RESTRICTIONS TEMPORAIRES DU FEU ET ENCADREMENT DE CERTAINES ACTIVITÉS A RISQUE INCENDIE

Les restrictions sont toujours en vigueur. Le préfet invite l'ensemble de la population à rester vigilant et rappelle que 9 incendies sur 10 sont d'origine humaine. L'arrêté préfectoral est consultable dans les mairies et sur le site internet de la préfecture du Finistère.

LE DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE EST MAINTENU EN « ALERTE RENFORCEE » SÉCHERESSE

Chacun est appelé à faire preuve de responsabilité et de civisme en respectant ces mesures, afin de préserver la ressource en eau et de garantir ses usages prioritaires tout au long de la période estivale.

ANIMATIONS ET VIE ASSOCIATIVE

NETTOYONS LA NATURE

Comme chaque année, en partenariat avec le centre Leclerc de Châteaulin, les randonneurs du Porzay organisent une matinée de nettoyage le samedi 26 septembre à partir de 10h sur les plages de Ty Anquer et Sainte Anne. Des kits de nettoyage seront distribués.

RANDONNEURS DU PORZAY

Mardi 29 septembre ⇒ marche découverte : Locronan ; marche douce : Locronan. Mercredi 30 septembre : Saint-Nic. Vendredi 2 octobre : Le Juch. Contact : 06.47.98.83.53.

PICKELBALL

Nouveauté sur Plonévez : Le pickleball. Le pickleball ou tennis léger est un sport de raquette, pratiqué en intérieur ou en extérieur, dans lequel deux joueurs (en simple) ou quatre joueurs (en double) frappent une balle en plastique creuse perforée au-dessus d'un filet de 36 pouces (0,91 m) de haut à l'aide d'une raquette à face pleine. Tous les lundis à la salle omnisports de 19h à 20h30. Renseignements au 06.41.40.04.36

COLLECTE DE JOURNAUX ET MAGAZINES

L'association Dojo du Porzay organise samedi 3 octobre de 10h00 à 12h00 une collecte de journaux et magazines, place de l'église de 10h à 12h. Cette collecte permet de financer les projets du club et d'aider nos jeunes pour les compétitions et stages durant l'année. C'est aussi un beau geste pour le recyclage et notre environnement. Merci de bien séparer les journaux des magazines.

POLYSONNANCE

L'association Polysonnance vous propose tout au long de l'année un « programme d'animations jeunesse », à l'attention des 11-17 ans, développé sur la Communauté de communes.

- La ludothèque : équipement culturel mis à votre disposition où se pratiquent le jeu sur place, le prêt et des animations ludiques.
- La famille : sorties conviviales, Bébéludo, rendez-vous des parents, ateliers enfants-parents...
- L'enfance jeunesse : espace pour les jeunes de 11-17 ans, des séjours, un accompagnement de projets et des activités dans le cadre des Tickets-loisirs.

Mercredi 7 octobre de 14h à 17h30 à la salle municipale : récolte d'éléments naturels d'Automne (feuilles mortes, pommes de pin, glands ...) et fabrication de décorations d'automne.

Inscriptions et renseignements au 02.98.86.13.11.

APRES-MIDI LOTO

L'APEL de l'école Sainte Anne organise son traditionnel LOTO le dimanche 11 octobre à 14h à la salle omnisports. Avec plus de 4 000 € de lots en jeu, une restauration sur place dès le matin et une partie dédiée aux enfants, l'APEL vous attend nombreux pour partager ce moment convivial dont les bénéfices financeront les projets pédagogiques des élèves. Plus de 4000€ de lots dont des bons d'achat de 600 €, 200 € Réservations et infos au 06.80.92.21.79.

SALON DES ARTISANS

Les 24 et 25 octobre 2026 de 10h à 18h, espace Coatigrac'h, Châteaulin.

Démonstrations, animations, rencontres & dégustations. Entrée gratuite.

OCTOBRE ROSE

Les associations « Jeudis créatifs » et « Trotte sentiers de la Baie » se mobilisent ensemble contre le cancer du sein et organisent pour cette occasion la 3ème marche rose de Plonévez-Porzay, le dimanche 25 octobre : marchons ensemble pour la bonne cause, dans la bonne humeur, la solidarité et le partage.

Participation : 7€.

INFORMATIONS COMMERCIALES

- Céline Optique, le magasin est fermé jusqu'au 28 septembre. Pour toute demande ou prise de rendez-vous : 06.21.83.80.17.

- La cave du Porzay sera fermée le dimanche 27 Septembre, ainsi que du vendredi 2 octobre au mardi 6 octobre.

- La bijouterie Le Bot sera fermée du lundi 28 septembre au jeudi 22 octobre.

- Nouveau dans le Porzay, Ludovic Rocher, affûteur rémouleur s'installe à Ploéven et viendra occasionnellement sur le marché hebdomadaire. Souvent en déplacement, merci de prendre rendez-vous pour éviter des attentes ou des déplacements inutiles au 06.69.91.40.19 ou par mail : rocher.ludovic@gmail.com

INFORMATIONS PAROISSIALES

Dimanche 27 septembre : messe à 10h30 à Cast, église Saint Jérôme.

Imprimé par nos soins